

ANALYS^S SANTE

Conseil et formation professionnelle

Moteur de compétences

EXTRAIT DE
NOTRE CATALOGUE
DE FORMATIONS

Formations professionnelles ESMS

2025-2026



Nos catalogues ne sont plus imprimés en masse compte-tenu de notre engagement RSE.
Nos programmes sont téléchargeables en ligne ou adressés sur demande.
*RSE - Responsabilité sociale (ou sociale) des entreprises

Certification Qualiopi
communiquée sur demande

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Sommaire

Projets institutionnels.....	3
Accompagnement & soins.....	6
Outils institutionnels.....	11
Management, qualité, gestion des risques.....	17
Parmi nos formateurs - Analyse de pratiques.....	19

Que peut vous apporter ANALYS-SANTÉ ?

- ANALYS-SANTÉ vous aide à réfléchir à vos pratiques, à mettre en oeuvre vos projets institutionnels et à conduire les évolutions nécessaires à la transformation de l'offre. Pour accompagner ces changements, la formation professionnelle constitue un atout et un ressort considérables. Elle permet de renforcer et développer les compétences, de s'ouvrir à d'autres regards et à d'autres perspectives, d'apporter des connaissances, une vision, de réussir.
- ANALYS-SANTÉ vous apporte un cadre et des repères juridiques solides et lisibles. Dans un environnement complexe où les changements sont nombreux et profonds, une lecture du cadre est indispensable à l'élaboration d'une réponse adaptée et pertinente. L'idée est de chercher et de proposer des solutions compatibles avec vos orientations et vos besoins.
- ANALYS-SANTÉ vous propose une approche modulable au gré de vos besoins, tant en termes de contenu que de modalités.

C'est sur cette triple ligne directrice que nous poursuivons notre travail, y compris en développant des outils de formation modulaire associant, pour les professionnels et les établissements qui le souhaitent, une formation présentielle à une formation à distance avec des outils simples et efficaces. La satisfaction de nos clients reste un bon indicateur de la réussite de la transmission des savoirs et des compétences. De fait, cette transmission résulte d'enrichissements mutuels, car nous capitalisons aussi sur notre expérience avec vous, rendant la transmission plus riche encore.

ANALYS-SANTÉ est à vos côtés !

Plan de transformation de l'offre médico-sociale 2024-2030

Quelles évolutions conduire en équipe ?

À l'horizon 2030, les pouvoirs publics nous engagent vers des modes d'accompagnement modulaires à proximité des lieux de vie, dans une logique de plateformes de services coordonnés.

Le Plan de création de 50 000 nouvelles solutions et de transformation de l'offre médico-sociale le confirme. L'Etat enjoint les ARS à adopter une approche populationnelle qui apparaît centrale pour les établissements : enfants et adultes nécessitant un accompagnement renforcé (polyhandicap, TND...), enfants relevant de l'ASE, personnes vieillissantes, etc.

Quels sont les enjeux en établissement ? Quelles évolutions conduire ? Comment les conduire ? Cette formation propose une présentation actualisée des politiques publiques avant de travailler sur les changements à conduire avec chaque établissement et/ou organisme gestionnaire. L'un des enjeux majeurs est sans doute d'identifier en équipe les changements réellement pertinents à mettre en œuvre.

Objectifs

- Identifier les obligations de l'employeur liées aux évolutions des organisations de travail
- Identifier l'impact des évolutions de l'organisations sur les contrats de travail

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

II. Orientations des politiques publiques

- Politiques nationales, régionales et locales : stratégie nationale santé, stratégie TND, SROS, CPOM...
- Inclusion
- Expérimentations
- SERAFin-PH
- ESMS Numérique
- LFSS 2024

III. Enjeux et impacts au sein des équipes

- Quelle transformation de « l'offre » ?
- Pour quelles populations ?
- Quelles modalités de réponses ?
- Quels organisation et fonctionnement ?
- Comment fluidifier les parcours ?
- Comment justifier le taux d'activités ?
- Quelle qualité d'accompagnement ?

Professionnels concernés

Administrateur, DG, DRH, DAF, Directeur de pôle ou d'établissement(s), chef de service, tout professionnel intéressé du secteur social ou médico-social associatif

Méthode

Exposé des formateurs avec support vidéo projeté (transmis post-formation) ; autoévaluation des acquis ; discussion

IV. Schéma de travail (à adapter)

- Initier une démarche projet avec la direction
- Elaborer un cadre de travail en équipe
- Identifier les axes stratégiques
- Définir les orientations et la méthode
- Etablir une feuille de route

V. Atelier(s) : outils et leviers

Selon les besoins, par ex :

- Diagnostic de l'offre actuelle
- Articuler projet d'équipe, commande publique...
- Définir les besoins des usagers
- Prendre en compte les recommandations de l'ANESM et de la HAS
- Définir des garanties pour les usagers
- Définir des garanties pour les équipes



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Élaborer un nouveau projet d'établissement en ESMS

La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution
Vauvenargues

Dans un environnement évolutif, il s'agit d'un travail important, tant pour la stratégie de l'établissement ou du service que pour la visibilité apportée à l'équipe et la qualité des projets personnalisés. En toute rigueur, ce travail devrait être participatif. De fait, une aide méthodologique permet d'optimiser le temps et l'énergie de l'équipe. Elle ouvre aussi sur d'autres expériences. Elle apporte un espace de réflexion, de respiration, une aide à la structuration du projet dans un format adapté. Elle facilite l'acquisition d'une vision et une élaboration adaptée aux besoins de l'établissement ou du service. Elle constitue un véritable levier d'accompagnement des évolutions à mener.

Objectifs

- Acquérir une méthode facilitant l'élaboration du projet d'établissement ou de service
- Etre en mesure de définir des axes stratégiques
- Savoir optimiser le temps consacré aux réunions
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

- Notion de projet
- Distinctions : projet associatif, d'établissement, de service
- Objectifs
- Enjeux
- Obligations juridiques
- Contenu obligatoire, contenu habituel
- Apports attendus
- Pièges à éviter

II. Comment l'élaborer ?

- Étapes
- Évaluation du projet actuel
- Méthodologie ANESM-HAS
- Attentes : gouvernance, direction, équipes, usagers, partenaires
- Temps à y consacrer, temps disponible
- Coeur du ou des projets
- Contenu
- Groupes de travail
- Pilotage
- Outils

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

III. Comment le finaliser ?

- Rédaction
- Validation
- Adoption
- Suivi

IV. Atelier(s) de travail

Selon les cas : valeurs, orientations, population accueillie, système d'information, orientations, principes, modalités de travail, fiches actions, indicateurs, suivi

V. Évaluation - bilan



Intra* : 1 à 5 jours
selon besoin



Formateur-consultant



À partir de 1 790 €*
(pour 1 jour)



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

**Ces formations peuvent
aussi vous intéresser**

- Concevoir le projet associatif : mode d'emploi
- Anticiper les évolutions du secteur médico-social
- Informatisation en ESMS

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Organiser sereinement la mise en oeuvre et le suivi du CPOM en ESMS

En tout état de cause, la qualité de l'accompagnement et de la prise en charge reste la préoccupation centrale des équipes. Au cas par cas, cette formation propose de déterminer les modalités de mise en oeuvre des objectifs (participation des équipes, communication, construction d'indicateurs...), de déterminer une organisation pertinente au regard de la qualité de l'accompagnement et de la prise en charge, de travailler sur des indicateurs.

Objectifs

- Être en mesure de mettre en oeuvre le CPOM
- Disposer d'une vision empreinte de sens au sein des équipes
- Être en mesure d'établir une feuille de route

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé, notamment directeurs et cadres



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Web Formation

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Transformation de l'offre en ESMS : Impacts sur les contrats de travail

Comment anticiper et prendre en compte l'impact de ces évolutions sur les contrats de travail : modifications de postes, de fonctions, d'horaires, de lieu(x) de travail ?

Objectifs

- Identifier les obligations de l'employeur liées aux évolutions des organisations de travail
- Identifier l'impact des évolutions de l'organisation sur les contrats de travail

Pré-requis

Néant

Professionnels concernés

Administrateur, DG, DRH, DAF, Directeur de pôle ou d'établissement(s), chef de service, tout professionnel intéressé du secteur social ou médico-social associatif

Méthode

Exposé des formateurs avec support vidéo projeté (transmis post-formation) ; autoévaluation des acquis ; discussion



Inter* :
Distanciel via Zoom



390€ / participant*
Sous réserve du nombre de participants requis

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Comment mieux travailler en équipe pluridisciplinaire ?

Comment associer de manière complémentaire des métiers différents compte tenu d'une approche et d'objectifs eux-mêmes différents selon les métiers ?

Des logiques différentes opèrent : logiques administratives, financières, soignantes, éducatives, etc.

Les cultures métiers et les habitudes ou pratiques professionnelles peuvent-elles mieux se rejoindre au service de la personne accueillie, accompagnée ou prise en charge ?

Quel bénéfice peut-on en attendre ?

Mieux travailler en équipe pluridisciplinaire implique souvent que chacun s'interroge sur sa représentation de l'équipe en tant que groupe, sur son fonctionnement et sa place dans ce groupe.

Cette formation propose de partir des missions institutionnelles et/ou du projet commun pour réfléchir aux outils professionnels visant à favoriser la pluridisciplinarité au service de la personne accueillie ou accompagnée.

Objectifs

- Savoir (mieux) travailler en équipe pluridisciplinaire
- Repérer et analyser sa place et son rôle dans l'équipe
- Identifier son mode de communication
- Clarifier l'organisation de l'établissement
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Missions (rappel selon la catégorie d'ESMS)

- Missions légales et réglementaires
- Missions institutionnelles

II. Le travail en équipe pluridisciplinaire

- Notions : pluridisciplinarité, interdisciplinarité...
- L'évaluation, le suivi pluridisciplinaire et multidimensionnel
- Dynamique de groupe au sein d'un établissement
- Complémentarité des compétences
- Qu'est-ce qui fait équipe ?
- Rôles et missions de chacun
- Conditions de réussite pour favoriser la cohésion d'équipe

Professionnels concernés

Équipe +/- groupe(s) de travail
Groupes interdisciplinaires de 12 professionnels

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

III. Le suivi du projet personnalisé

- Attentes, besoins, aspirations de l'utilisateur
- Place de la famille
- Rôles et missions des coordinateurs de projet et/ou de parcours
- Modalités de coordination
- Définition des actions prioritaires
- Planification des interventions
- Formalisation du projet personnalisé
- Évaluation, résultats

IV. Atelier(s)

Selon les besoins : rôles et attributions, sens de la mission, coordination des projets personnalisés, partage d'informations, gestion des conflits...

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours
(+1 sur option)



Formateur-consultant



3 390 €*
(2 jours)



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPD de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Outils et méthodes d'observation des personnes accompagnées

Intégrer une démarche d'observation dans sa pratique professionnelle fait intrinsèquement partie de l'évaluation et du suivi des personnes accompagnées. La pratique d'observation a une fonction fédératrice lorsqu'elle est menée dans de bonnes conditions et participe à la création d'une dynamique de réflexion pour un meilleur accompagnement.

Cette formation a pour objectifs de permettre à chaque professionnel de saisir les enjeux du travail d'observation, d'en définir le cadre et d'acquérir des outils et les méthodes adaptés. Cette formation a également pour ambition de proposer des pistes de réflexion en prenant appui sur des exemples concrets de situations vécues au sein de la structure.

Objectifs

- Dégager l'intérêt et les enjeux de l'observation dans la pratique d'accompagnement
- S'appropriier concepts, outils et méthodes d'observation
- Structurer une démarche d'observation pour un accompagnement de qualité

Programme

I. Introduction

- Place des recommandations ANESM/HAS
- Quel outil d'évaluation des besoins : SERAFin-PH ?

II. L'observation : définition, buts et enjeux

- Comprendre l'importance de l'observation
- Différencier l'observation spontanée de l'observation ciblée
- Mettre en place une démarche d'observation et en définir les limites

III. L'observation dans sa pratique professionnelle

- Faire la distinction entre observation et interprétation, objectivité et subjectivité
- Observer tout en restant à l'écoute
- Préserver la qualité du lien dans le travail d'observation
- Intégrer l'observation dans le projet et l'accompagnement personnalisé
- Prévenir et traiter la violence
- Développer un sentiment de sécurité au sein de l'établissement
- Amener la personne accompagnée vers un processus de résilience (soins)

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

IV. Le partage des observations recueillies

- Définir en équipe son angle d'observation en fonction de son rôle et de ses attributions
- Recueillir et synthétiser les informations
- Définir en groupe l'objectif et la finalité de l'observation
- Créer une dynamique de réflexion individuelle et collective
- Clarifier les enjeux de l'observation et sa traçabilité dans le respect de la confidentialité
- Connaître les besoins et les attentes des différents acteurs
- Transmettre les informations recueillies aux acteurs pertinents
- Réajuster ses pratiques professionnelles à partir des observations partagées

V. La construction d'outils d'observation

- Préparer un entretien ciblé (outils - méthodes)
- Construire collectivement un outil d'observation adapté (grille d'observation, évaluation)

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 3 jours
(+1 jour sur option)



Marie LE CAROUR
Formateur-consultant



4 680 €*
(pour 3 jours)



Formation sur mesure :
nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODP de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Optimiser les réunions de synthèse en ESMS

La réunion de synthèse est sensée regrouper les différents professionnels intervenant pour l'accompagnement des personnes. Elle participe directement à la cohésion du suivi. La qualité du travail en réunion de synthèse est déterminante pour l'élaboration d'un projet cohérent, son évaluation et son suivi. Elle interroge l'interdisciplinarité, les échanges et le partage d'informations, l'optimisation du temps, les écrits qui en découlent, la place de chacun, la participation des professionnels et le cas échéant de tiers. Cette formation pourra être articulée avec notre formation consacrée au projet personnalisé.

Objectifs

- Réfléchir à l'organisation et au fonctionnement des réunions de synthèse
- Confronter la pratique aux besoins
- Assurer la sécurité des réunions en termes de qualité des informations et de respect du secret
- Identifier les points forts, les points d'achoppement et les pistes de réponses à apporter

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant



Intra* : 1 jour



Formateur-consultant



1 790 €*

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Comment co-élaborer des projets réellement personnalisés ?

Réfléchir aux modalités d'élaboration, de suivi et d'évaluation des projets personnalisés, c'est interroger les pratiques actuelles, réfléchir à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement et la continuité du parcours. In fine, ce travail a vocation à valoriser la place de chacun, de l'usager à la famille, des professionnels aux partenaires.

Le projet personnalisé (PP, projet de vie, projet du résident...) est-il centré sur les besoins des résidents ou sur les activités de l'établissement ? Comment faire des projets personnalisés avec une organisation collective ?

Objectifs

- Interroger la pertinence et la qualité de l'organisation des projets personnalisés
- Être en mesure de mieux préciser qui fait quoi
- Identifier des outils pertinents

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé : directeur, chef de service, équipe accompagnante et soignante (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)



Intra* : 1 jour sur site



Formateur-consultant



1 790 €*

Programme

I. Contexte

II. Variables de l'organisation générale des projets personnalisés

III. Coordination de projet et de parcours selon l'ANESM et la HAS

IV. Cadre juridique et éthique des échanges d'informations

V. Le document écrit qui formalise le projet personnalisé

VI. Atelier(s) outil(s)

Selon les besoins des participants et le type de population accueillie

Exemples :

- *Projet personnalisé type*
- *Grille d'évaluation des besoins*
- *Fiche de poste ou de fonction*
- *Écrits professionnels*
- *Réunions de synthèse*
- *Parcours d'accompagnement*

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Porter la bientraitance, prévenir la maltraitance : Bonnes pratiques professionnelles

Bientraitance et prévention de la maltraitance ont vocation à s'articuler, se compléter.

Depuis la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, la maltraitance est définie.

La loi implique désormais de nouvelles obligations et de nouveaux outils pour les établissements, la direction et les professionnels.

Cette formation s'organise avec apports et discussion ainsi que travaux en atelier(s).

Objectifs

- Disposer de repères
- Réfléchir au positionnement institutionnel
- Enrichir les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Liens entre bientraitance et maltraitance
- Recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM-HAS

II. La maltraitance

- Définition juridique
- Avis du CNCDDH du 22 mai 2018
- Repérage des formes de maltraitements
- Facteurs de risques
- Violence : identifier, observer, analyser, prévoir
- Qualification juridique des actes de maltraitance
- Non-assistance à personne en péril
- Propos confidentiel et secret
- Non-dénonciation de crimes et sévices
- Rôle des autorités publiques
- Place des familles et des partenaires

III. La bientraitance

- Définition
- Conditions de la bientraitance
- Qualité du lien et respect de la singularité
- Enrichissements par les contributions internes et externes pertinentes
- Outils

IV. Quelle approche institutionnelle ?

- Positionnement institutionnel
- Politique de prévention de la maltraitance
- Politique de lutte contre la maltraitance
- Gestion du personnel
- Formation
- Contrôle

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

- Autorité extérieure indépendante : prérogatives, mécanisme pour y faire appel
- Soutien aux professionnels
- Promotion de l'expression et de l'échange des perspectives
- Identification des situations, prise en compte, accompagnement, suites à donner, suivi
- Analyse et répercussions dans l'établissement

V. Situations pratiques

- Travail sur des situations en lien avec la violence, la maltraitance, la bientraitance
- Suspicion de maltraitance
- Confidences
- Constats
- Maltraitance en creux
- Pratiques professionnelles bientraitantes
- Déclarations, signalement et informations préoccupantes

VI. La gestion des événements indésirables

- Notion
- Lien entre maltraitance, bientraitance, événement indésirable
- Type d'événements
- Démarche qualité
- Procédure et protocoles
- Fiches d'événement indésirables (FEI)
- Recueil d'informations, élaboration des FEI, analyse, suite à donner

VII. Évaluation-bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation sur mesure :
nous contacter

Modules complémentaires

- Manager les équipes dans un contexte de transformation de l'offre
- Sexualité et vie affective : cadre juridique et éthique
- Élaborer une charte vie affective et sexuelle

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Droits, devoirs, statuts des usagers, des familles et des acteurs de l'accompagnement

Cette formation propose de faire un point sur les obligations et devoirs des personnes accueillies et des familles au regard des missions et obligations de l'établissement et de ses professionnels. Elle prend compte les droits de l'usager et donc le respect de sa volonté dans les limites de son handicap. De même, pour les familles, leur place doit être respectée, mais elle ne doit pas entraver les droits de la personne accueillie ni le bon fonctionnement de l'établissement. La mise en oeuvre des droits des usagers, la définition d'un cadre précis et de règles adaptées est de nature à favoriser un environnement qualitatif pour les usagers, les familles et les professionnels.

Cette formation s'intègre au parcours de formation « Cadre de l'accompagnement et des soins en MAS/FAM » (voir modules complémentaires mentionnés en marge).

Objectifs

- Examiner les droits des usagers et de leurs familles mais également leurs devoirs
- Mettre à jour ses connaissances juridiques
- Favoriser la qualité de l'accompagnement des usagers par le respect de leurs droits et dans la mesure de leur autonomie
- Limiter les risques d'infantilisation des usagers, notamment par des familles et le poids des habitudes
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Cadre de l'action médico-sociale et sociale

- Impact du statut de l'établissement
- Statut de l'usager (selon le type d'établissement)

II. Les droits et responsabilités des usagers

- Liste des droits
- Obligations associées
- La place des familles
- Les mesures de protection
- Le respect de l'autonomie de la volonté
- Les outils qui en témoignent : mandat, mesure de protection civile, personne de confiance, directives anticipées, choix de vie...
- Les responsabilités de l'usager
- Les responsabilités de son représentant légal
- Les responsabilités de la famille

III. Les droits et responsabilités de l'établissement

- Les droits de l'établissement
- Les conditions d'engagement de la responsabilité
- L'indemnisation des préjudices

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

IV. Situations spécifiques

- Le secret et la confidentialité
- Les médicaments
- Les maltraitements
- L'agression
- Le harcèlement et les discriminations
- ...

V. Les outils porteurs de droits et de devoir à (ré) examiner

- Le contrat de séjour
- Le règlement de fonctionnement
- Le règlement intérieur
- Le DUD
- Les procédures et protocoles clés
- Le projet d'établissement
- Le projet personnalisé

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 1 jour



Formateur-consultant



1 790 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Secret partagé : nouveau cadre juridique des échanges d'informations
- Sexualité : cadre juridique et réponses institutionnelles
- Le dossier de l'usager

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Document individuel de prise en charge et projet personnalisé

Cette formation propose une réflexion et un lien entre le DIPeC et le projet personnalisé (projet de soins, d'accompagnement PPI, etc.). Le DIPeC ou DIPC (document individuel de prise en charge) est obligatoire dans certaines catégories d'établissement. Ses contours, son utilisation, ses intérêts interrogent. S'agit-il d'un « papier » de plus ou d'un papier de trop ? Quelle est sa valeur juridique ? À quoi sert-il ? Pour qui et quand l'élaborer ? Et en effet, au-delà de son caractère obligatoire, se pose la question de sa finalité. Comment en faire un document utile ? Le projet personnalisé est lui aussi obligatoire. Mais comment l'élaborer ? Quel est son contenu, etc. ? Enfin, comment articuler DIPeC et projet personnalisé ?

Objectifs

- Réfléchir aux sens du DIPeC et du projet personnalisé
- Être en mesure de formaliser un projet personnalisé articulé avec le DIPeC, le cas échéant
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)



Intra* : 1 jour (cadre)
Option atelier(s) : + 1,5 jour



Formateur-consultant



Cadre juridique : 1 790 €*
Option atelier : + 2 490 €*
* hors taxes

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Actualiser les outils de la loi n° 2002-2

Il s'agit de disposer d'outils utiles, pratiques, à jour et conformes aux obligations légales et réglementaires. La mise à jour des outils de la loi de 2002 s'impose au minimum tous les 5 ans. Par ailleurs, le législateur a complété le dispositif de 2002. Quels sont les enjeux ?

Objectifs

- Être en mesure de mettre à jour les outils obligatoires
- Être en mesure de renforcer la cohérence des outils
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé +/- groupe de travail (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)



Intra* : 2 jours



3 390 €*
* hors taxes



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Secret partagé

Cadre juridique des échanges d'informations

Entre secret et pluridisciplinarité : conduite à tenir

Le travail auprès des « usagers » implique une approche pluridisciplinaire. A cette fin, des échanges d'informations sont nécessaires, à la fois oralement et par écrit. Ils sont déterminants pour l'élaboration, l'évaluation d'un projet adapté, cohérent et pour un suivi de qualité. Mais un projet pluridisciplinaire doit respecter les droits des « usagers », notamment le droit au secret. Sur ce point, la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, le RGPD (règlement général sur la protection des données) et la loi du 20 juin 2018 ont apporté des obligations nouvelles. Ainsi, le renforcement des droits des usagers et de la protection des données n'est pas sans conséquences en termes de responsabilités juridiques et de pratiques professionnelles.

En pratique, il s'agit de résoudre deux types de questionnements :

- Quelles informations peut-on échanger et avec qui ?
- Comment répondre au renforcement des obligations d'information et recueil du consentement des usagers aux échanges d'informations

Cette formation propose des apports juridiques pratiques. Elle vise d'une part, à préciser le cadre juridique des échanges d'informations, d'autre part à proposer des repères et à rechercher des solutions pratiques conformes au droit, à l'éthique, à l'histoire et aux besoins de l'accompagnement ou de la prise en charge. Attention, les solutions seront différentes d'une part selon la catégorie d'établissement concernée et d'autre part selon les orientations de l'établissement ou du service concerné.

Objectifs

- Identifier le cadre du secret
- Identifier les outils garantissant le secret de certaines informations et le partage d'autres informations
- Assurer un suivi pluridisciplinaire de qualité et respecter les droits des « usagers »
- Soutenir et accompagner la réflexion

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Programme

I. Cadre du secret et des échanges d'informations

- Droits des « usagers » (rappel)
- Loi du 26 janvier 2016
- RGP
- Loi du 20 juin 2018
- Ordonnance du 12 décembre 2018
- Cadre juridique du secret
- Les différents secrets : médical, social...
- Impact du statut de l'établissement ou du service
- Obligations professionnelles
- Papier et informatique
- Professionnels tenus au secret
- Nouvelles conditions du secret partagé
- Échanges en équipe et partenariats
- Impact de l'autorité parentale ou d'une mesure de protection civile (selon catégorie d'ESMS)
- Écrits professionnels, notes personnelles
- Écrits communicables ou non
- Responsabilités juridiques

II. Impacts

- Règles de l'établissement ou du service
- Nouveaux outils institutionnels obligatoires/souhaitables
- Projet personnalisé
- Réunions de synthèse
- Écrits professionnels
- Comptes rendus médicaux et paramédicaux
- Informations sociales, éducatives, pédagogiques, administratives
- Marges de manoeuvres
- Parts respectives de l'oralité et de l'écrit
- L'accès à certaines pièces du dossier et au dossier de l'« usager »
- Information et recueil du consentement de l'usager aux échanges d'information : quelle information, quel consentement, quels outils ?

III. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3390 €*
*hors taxes



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- RGPD et protection des données
- Coordination du parcours de l'usager

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Dossier de l'utilisateur Cadre juridique, écrits professionnels

Cette formation décrit et précise le cadre du dossier de la personne accueillie, accompagnée ou prise en charge dans le secteur social et médico-social. Elle propose une approche centrée sur la finalité des dossiers, sur leur organisation et leur tenue. Elle concerne l'ensemble du dossier, dans ses dimensions administratives, éducatives, pédagogiques, thérapeutiques et sociales. Le dossier est avant tout un outil au service de l'accompagnement. Il permet d'assurer la mémoire et la continuité du suivi. Objet d'enjeux, le dossier se situe au carrefour de nombreux domaines : qualité de l'accompagnement, interdisciplinarité, évaluation, respect des droits, pertinence de l'information, etc.

Cette formation propose un travail de réflexion et vise :

- d'une part, à préciser le cadre juridique de la tenue des dossiers et des échanges d'informations (entre les services et avec l'extérieur),
- d'autre part, à rechercher des solutions pratiques, conformes au droit.

Objectifs

- Être en mesure d'examiner la conformité des dossiers aux obligations légales et réglementaires
- Être en mesure de faire évoluer l'organisation des dossiers et les écrits professionnels
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Cadre juridique et qualitatif

- Les lois du 2 janvier et du 4 mars 2002
- Le RGPD
- Les textes d'application (selon catégorie d'établissement)
- Les droits des personnes concernées
- Les liens avec l'évaluation
- Durée de conservation des dossiers

II. Le « dossier unique » : contenu, organisation et écrits professionnels

- Définition, contenu juridique minimum (selon catégorie d'établissement)
- Les différents volets : éducatif, social, administratif, pédagogique, santé (selon catégorie d'établissement)
- Les particularités (selon catégorie d'établissement)

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

- La périodicité des écrits
- Les modalités d'accès au dossier et ses limites

III. Secret et confidentialité

- Définitions et bases juridiques : secret professionnel, médical, discrétion professionnelle, vie privée, protection des données...
- Les informations strictement confidentielles
- Information et consentement des usagers
- Les conditions du secret partagé
- Les notes personnelles

IV. Ateliers de travail

Selon les besoins : évaluation des dossiers, travail sur l'organisation, les synthèses, les écrits périodiques, un guide d'utilisation, etc.

V. Évaluation-bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Du dossier de l'utilisateur au DUI

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Quels écrits professionnels dans le DUI ? (dossier de l'utilisateur informatisé)

La mise en œuvre du DUI peut susciter tensions, incompréhensions voire blocages, mais peut aussi ouvrir sur un meilleur accès à des informations actualisées et contrairement aux apparences, apporter un gain de temps.

En pratique, il est souhaitable de préparer la transformation numérique avant la mise en place du DUI. Et une fois en place, il est souhaitable d'accompagner les équipes concernant les écrits professionnels. Enjoindre de le renseigner est souvent insuffisant. Etant entendu que l'informatisation conduit habituellement à modifier le contenu de certains écrits.

En amont, cette réflexion permet faire transition avant l'arrivée du DUI. En aval, une réflexion spécifique facilite l'élaboration d'écrits professionnels choisis et pertinents. A cet égard, la définition des écrits obligatoires et des écrits indispensables est souvent aidante et peut constituer un point de passage pour la réflexion.

Ce travail facilite les évolutions, limite tensions et incompréhensions et contribue à enrichir les pratiques professionnelles.

Objectifs

- Préparer ou accompagner la mise en place d'un nouveau DUI
- Comprendre l'intérêt et les limites du DUI
- Intégrer les besoins des équipes
- Faciliter l'élaboration d'écrits clés
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Contexte

- Programme ESMS numérique, ViaTrajectoire, ENS
- Implications du DUI référencé Ségur
- Messagerie sécurisée
- Liens avec le DMP

II. Cadre juridique du DUI

- Le DUI est-il obligatoire ?
- Notions : dossier, DUI, RGPD...
- Les droits des personnes concernées
- Principe juridique de minimisation
- Secret et échanges d'informations
- Information et autorisations des usagers
- Habilitations informatiques internes
- Droits d'accès des usagers et des tiers
- Durée de conservation

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation sur mesure :
nous contacter

III. Pièces et écrits professionnels

- Contenu obligatoire du dossier (selon catégorie d'établissement)
- Contenu indispensable
- Sens des écrits
- Place de la déontologie et de l'éthique
- Nature des écrits
- Type d'écrits
- Périodicité des écrits
- Auteurs des écrits
- Un dossier papier peut-il subsister en parallèle ?
- Les notes personnelles

IV. Ateliers

Selon les besoins : qui écrit quoi et quand, documents types, etc.

V. Évaluation-bilan

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Améliorer les écrits professionnels

Élaboration, rédaction, finalisation

Cette formation-action propose un travail sur les écrits professionnels.

Elle permet une réflexion sur la conception des écrits et la formalisation des éléments professionnels clés favorisant une transmission d'informations utiles et un accompagnement de qualité. Elle prend en compte la nature des écrits et des supports (compte rendu, cahier de transmission, courriel...), en fonction des documents existant dans l'établissement. Elle est habituellement orientée sur la conception et la mise en oeuvre du projet personnalisé.

Objectifs

- Faciliter la transmission d'informations utiles et pertinentes
- Renforcer la qualité du suivi
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Le cadre juridique de l'écrit et ses fonctions

- La culture de l'écrit, le culte de l'oral
- Fonctions des écrits
- Les documents obligatoires
- Les écrits objectifs et subjectifs
- Les écrits sensibles ou interdits
- L'informatique : ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire
- La durée de conservation des écrits
- Écrits professionnels et notes personnelles
- Place de chacun dans les écrits professionnels

II. La conception, structuration et organisation des écrits

- La connaissance des différents outils existants de recueil de l'écrit au sein de l'établissement et leurs fonctions
- Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement
- Le processus : faits, pensée, mots, finalité

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

- La prise de note
- Les faits et leur description
- Les commentaires
- Les phrases, les paragraphes
- La formalisation
- La finalisation
- La validation des écrits
- La mise en forme

III. Les écrits du projet personnalisé

- Informations à prendre en compte
- Phase d'élaboration du projet
- Phase de validation du projet
- Phase de suivi du projet
- Phase de révision du projet
- Ecrits périphériques

IV. Ateliers

Selon les besoins

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Dossier de l'utilisateur
- RGPD
- Projet personnalisé
- Secret partagé

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Laïcité : droits et obligations en ESMS

La laïcité est au coeur de notre République et participe sans aucun doute du lien social. Elle est à la fois une valeur, un devoir et une obligation. De nombreuses questions délicates émergent et renvoient aux fondements et au respect de la laïcité.

Cette formation propose de préciser les contours de la laïcité en France. Elle propose un éclairage et une réflexion sur ses applications pratiques. Elle propose bien sûr de faire le lien avec le cadre de l'accompagnement ou de la prise en charge, avec les droits des usagers ou des patients, et avec les droits et obligations des agents.

Objectifs

- Connaître et comprendre la notion de laïcité
- Confronter le principe de laïcité aux situations rencontrées en pratique quotidienne
- Rappeler les principaux droits et obligations des usagers et des agents

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Loi du 9 déc. 1905
- L'observatoire de la laïcité
- Statut de l'établissement
- Promotion et l'application de la laïcité

II. Principes de laïcité

- Notion, définition
- Notions voisine
- Contours
- Contenu juridique
- Charte de la laïcité
- Personnes concernées
- Libre exercice des cultes
- Neutralité du service public
- Position des autorités

III. Autres principes fondamentaux

- Droits et obligations des salariés et des agents dans les relations avec les usagers
- Liens avec les droits des usagers (loi du 2 janv. 2002) et des patients (loi du 4 mars 2002)
- La non-discrimination
- Libertés

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

IV. Outils

- Exemples de jurisprudence
- Charte de la laïcité à l'école
- Les avis de l'observatoire de la laïcité
- Ce qui est établi
- Ce qui est en discussion

V. Laïcité mode d'emploi (ateliers)

Selon les besoins : modalités d'application des règles du vivre ensemble, ce qu'impose la laïcité, ce qu'elle interdit, outils pédagogiques, posture professionnelle...

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Comment préparer la nouvelle évaluation en ESMS ?

La HAS a élaboré un référentiel national d'évaluation des ESMS. Le référentiel est désormais commun à tous les ESMS. Il est organisé en 3 chapitres, avec 9 thématiques, 139 critères «standards» (attendus) et 18 critères «impératifs» (dont le non-respect nécessite la mise en place d'actions spécifiques et immédiates). Il reprend globalement les champs connus de l'évaluation interne et de l'évaluation externe. Même si de nouveaux éléments apparaissent formellement ou se renforcent : approche inclusive, questions éthique, QVT, etc.

Mais la méthode évolue profondément. Les évaluations sont désormais plus formellement orientées en démarche qualité. Le nouveau format d'évaluation fait disparaître les évaluations internes (tous les 5 ans) et externes (tous les 7 ans). La démarche repose désormais sur des auto-évaluations et un rapport d'évaluation établi par un organisme habilité tous les 5 ans, rapport qui sera rendu public.

Apports attendus

- Comprendre et préparer la démarche sont indispensables pour sa réussite.
- Selon les besoins, il s'agit d'assurer une mise à jour des connaissances, d'apporter des repères à l'ensemble de l'équipe, de préparer la direction, d'aider un COPIL ou un groupe de travail. Il peut s'agir de préparer la nouvelle évaluation, de réfléchir aux modalités d'intégration au sein de l'établissement ou de l'organisme gestionnaire (cadre, étapes, leviers...).

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances
- Être en mesure de préparer la nouvelle évaluation
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Le cadre de l'évaluation

- Définitions
- Cadre juridique
- Obligations
- Référentiel d'évaluation HAS 2022
- Manuel d'évaluation HAS 2022

II. La démarche d'évaluation

- Périodicité
- Champs évaluatifs
- Méthodes évaluatives

III. Le champ évaluatif et les outils

- Les 3 chapitres
- Les 9 thématiques
- Les 42 objectifs
- Les 18 critères impératifs
- Les 139 critères standards
- Les 3 méthodes d'évaluation
- La plateforme Synaé

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé ou groupe constitué en lien avec ANALYS-SANTÉ

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

IV. Les auto-évaluations

- Démarche de l'établissement
- Liens avec les projets et travaux institutionnels en cours
- Méthode et calendrier

V. Évaluation - bilan



Intra* : 1 jour



Formateur-consultant



1 790 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Module complémentaire

- Rôles et missions des référents qualité en ESMS

Accompagnement à la démarche d'évaluation

Nous contacter

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Mettre en oeuvre une démarche de qualité de vie au travail

Qu'est-ce que la Qualité de Vie au Travail (QVT) ? Sur quels leviers agir pour se sentir bien au sein d'un établissement, d'une équipe ? Qu'est-ce qui favorise le bonheur au travail ? Autant de questions auxquelles il est nécessaire de répondre avant d'entamer une démarche de QVT. Cette formation vise à mettre en oeuvre des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail en s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et adaptée. Elle prend en compte les dispositions de l'instruction du 17 juillet 2018 relative à la mise en oeuvre d'une stratégie de promotion de la QVT dans les établissements médico-sociaux. Elle concerne les établissements privés comme les établissements publics.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la qualité de vie au travail
- Savoir faire vivre une démarche de QVT en harmonie avec le projet d'établissement ou le projet de l'organisme gestionnaire
- Savoir élaborer des projets concrets
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. La qualité de vie au travail (QVT)

- Définir la notion de Qualité de vie au travail et connaître son cadre légal
- Comprendre les enjeux
- Mettre tout en oeuvre pour contribuer à une meilleure qualité de vie au travail dans les structures

II. Les sources principales de motivation et de satisfaction

- Qu'est-ce qui influence le bien-être au travail ?
- Connaître ses sources de motivation et de satisfaction au travail
- Créer un climat favorable

III. Entamer une démarche de Qualité de vie au travail

- Intégrer la démarche QVT dans une démarche globale
- Analyser le climat social et l'organisation du travail dans les équipes
- Articuler la démarche QVT avec la prévention des RPS
- Intégrer la prévention des troubles musculo-squelettiques

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé, notamment équipe de direction (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

IV. Les conditions de réussite

- Instaurer une dynamique de projet
- S'appuyer sur les pratiques inspirantes
- Mettre en place une équipe pluridisciplinaire QVT
- Avancer étape par étape dans la démarche et communiquer sur les choix
- Favoriser les échanges autour de la démarche
- Impliquer les partenaires sociaux

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Prévenir et gérer l'usure professionnelle
- Gestion du stress
- Prévention des RPS
- Faire équipe : dire, écouter, comprendre
- Analyse de pratiques professionnelles

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.



Jean-François HÉRON

PUPH, ex médecin-directeur du Centre Anticancer François Baclesse de Caen et ex expert-visiteur HAS
Projet médical, processus de soins et d'accompagnement, éthique et fin de vie évaluations



Marie LE CAROUR

Consultante
Management RH, RPS, QVT, bienveillance



Frantz FAIVRE

Avocat, consultant
Responsabilité juridique, droit des usagers



Thierry CASAGRANDE

Avocat, consultant, fondateur d'ANALYS-SANTÉ
Projets stratégiques, évaluation et outils institutionnels, droits, responsabilités, éthique
+ de 20 ans d'expérience



Josselyne LEROUX

Consultante, ex directrice de Dispositif IME
Projet d'établissement, Dispositif, évaluations



Philippe SIMIAN

Consultant, ex médecin-directeur du centre de vaccinations internationales Air France, médecin du travail
Management, systèmes d'informations, santé au travail

ANALYS-SANTÉ - moteur de compétences™



- ▶ Apports didactiques clairs
- ▶ Repères juridiques
- ▶ Formations modulables

Analyse de pratiques

Un suivi, une analyse de(s) pratiques ou un travail de régulation, peut constituer un luxe, pourtant indispensable pour nombre d'équipes. Ce travail est d'ailleurs obligatoire dans certaines catégories d'établissements.

Un travail d'analyse de(s) pratiques ou un travail de régulation offre incontestablement un espace et un temps de prise de recul et un cadre de dénouement de difficultés.

Cette approche favorise un travail non polémique sur ses propres pratiques (renvoi en miroir) et bien sûr sur celles de l'institution.

Régulation et analyse de(s) pratiques facilitent ainsi une mise en perspectives des actions individuelles et collectives.

In fine, échanger sur le vécu de situations de travail et les analyser permet d'en retirer des améliorations concrètes pour la qualité de l'accompagnement des usagers ou la prise en charge des patients ainsi qu'un mieux vivre collectivement son travail.

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Vie privée Management **Soins** Écrits pro **Qualité**
Durable **Maltraitance** **Expertise**
Projet d'établissement Familles **Dossiers**
Autodétermination Accueil **Secret** **Confiance**
Expérience **Outils** **Équipe** **Accompagnement**
HAS **Confidentialité** DUI **Personnalisé** **Liberté**
Bonnes pratiques **Médical** **Partage** **Bienveillance**
Respect **Droit** **Évaluation** **Pairs-aidants**

Catalogues et programmes
de formation sur



www.analys-sante.fr



Une question ?

Sonia COURTEILLE

Tél. : 02 97 80 30 40

contact@analys-sante.fr

www.analys-sante.fr